

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 4 JUIN 2025

DE-043-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 06
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib... 09

Date de la convocation
28/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal,
FLEURY Simon, LEVY Claude

Absents excusés et représenté: BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)
LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Nelly BETEILLE)
LORIDON Pablito (pouvoir à Claude LEVY)

Absent excusé : PAUCHON Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250604-043-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2025

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les états des présentations et admissions en non-valeur établis par la Trésorerie de Gap.

Budget principal 0 €

Budget eau (de 2011 à 2023) 2040,07 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de porter ces sommes en non-valeur :
Budget eau 2040,07 €
- d'inscrire les dépenses au budget principal (M14).

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 9

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS

